

## GLOSSAIRE

### ***Activité principale***

L'activité principale d'une unité de production est l'activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité exercée dans l'unité.

### ***Activité secondaire***

Une activité secondaire est une activité exercée au sein d'une unité de production en plus de son activité principale et dont le produit, comme celui de l'activité principale, doit pouvoir être livré hors de l'unité de production.

### ***Administrations publiques (comme unités institutionnelles)***

Le secteur des administrations publiques comprend des unités institutionnelles qui, en plus des tâches qu'elles assument quant à la mise en œuvre des politiques publiques et à la régulation de la vie économique, produisent pour l'essentiel des services (et parfois des biens) non marchands destinés à la consommation individuelle ou collective, et qui redistribuent le revenu et la richesse.

Les administrations publiques sont des types particuliers d'entités juridiques, instituées par décision politique, qui exercent un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles dans un espace donné.

### ***Administrations de sécurité sociale***

Les administrations de sécurité sociale peuvent être distinguées par le fait qu'elles ont une organisation séparée des autres activités des administrations publiques, et qu'elles détiennent des actifs et des passifs séparément de ces dernières ; ce sont des unités institutionnelles distinctes parce qu'il s'agit de fonds autonomes, qu'elles ont leurs propres actifs et leurs propres passifs, et qu'elles s'engagent dans des opérations financières pour leur propre compte.

### ***Administrations locales***

Les administrations locales sont des unités institutionnelles dont le pouvoir fiscal, législatif et exécutif s'étend sur les plus petits des territoires géographiques distingués à des fins administratives et politiques.

Dans le contexte du Togo, les administrations publiques locales correspondent aux communes et aux préfectures.

### ***Aides à l'investissement***

Les aides à l'investissement sont des transferts en capital effectués par des administrations publiques à d'autres unités institutionnelles résidentes ou non résidentes pour financer, en partie ou en totalité, les coûts de leurs acquisitions d'actifs fixes.

### ***Autres transferts courants***

Les autres transferts courants comprennent tous les transferts courants entre unités institutionnelles résidentes ou entre résidents et non-résidents autres que les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations et prestations sociales et les prestations sociales en nature

### ***Autres transferts en capital***

Les autres transferts en capital comprennent tous les transferts en capital, à l'exclusion des impôts en capital et des aides à l'investissement ; ils comprennent, entre autres, les annulations de dettes effectuées par accord réciproque entre créanciers et débiteurs.

### ***Besoin/Capacité de financement***

La capacité de financement est le montant net dont dispose une unité ou un secteur pour financer, directement ou indirectement, d'autres unités ou d'autres secteurs. C'est le solde du compte de capital et il est défini comme : (l'épargne nette plus les transferts en capital à recevoir moins les transferts en capital à payer) moins (la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers, moins la consommation de capital fixe) ; une capacité de financement négative est également appelée "besoin de financement".

### ***Biens***

Les biens sont des objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché ; s'il existe une demande, c'est que les biens peuvent être utilisés pour satisfaire les besoins des ménages ou de la communauté ou pour produire d'autres biens ou d'autres services.

### ***Branche d'activité***

Une branche d'activité se compose d'établissements engagés dans les mêmes types d'activité de production ou dans des types similaires ; la classification des activités productives utilisée dans le SCN 2008 est la quatrième révision de la CITI (CITI Rev 4).

### ***Consommation de capital fixe***

La consommation de capital fixe représente la réduction de la valeur des actifs fixes utilisés dans la production au cours de la période comptable, qui résulte de la détérioration physique, de l'obsolescence normale ou des dommages accidentels normaux.

### ***Consommation finale***

La consommation finale regroupe les biens et les services utilisés par les ménages ou par la société dans son ensemble pour satisfaire leurs besoins individuels ou collectifs.

### ***Consommation finale effective***

La consommation finale effective mesure le volume de biens et de services de consommation acquis.

### ***Consommation finale effective des administrations publiques***

La consommation finale effective des administrations publiques est mesurée par la valeur des services de consommation collectifs (par opposition aux services de consommation individuels) fournis par les administrations publiques à la collectivité ou à d'importants sous-ensembles de la collectivité ; elle se déduit de leur dépense de consommation finale en soustrayant la valeur des transferts sociaux en nature à payer.

### ***Consommation finale effective des ISBLSM***

La consommation finale effective des ISBLSM est mesurée par la valeur des services de consommation collectifs fournis par les ISBLSM à la collectivité ou à d'importants sous-ensembles de la collectivité.

### ***Consommation finale effective des ménages***

La consommation finale effective des ménages vise à mesurer la valeur des biens et des services de consommation acquis par les ménages résidents, qu'ils aient été achetés ou transférés par des administrations publiques ou des ISBLSM, et utilisés par eux pour la satisfaction de leurs besoins ; elle se déduit de leur dépense de consommation finale en ajoutant les transferts sociaux en nature à recevoir.

### ***Consommation intermédiaire***

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrée d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme une consommation de capital fixe ; les biens et les services peuvent être soit transformés, soit détruits par le processus de production.

### ***Cotisations sociales***

Les cotisations sociales sont des paiements effectifs ou imputés à des régimes d'assurance sociale afin de garantir le droit à des prestations d'assurance sociale.

### ***Cotisations sociales à la charge de l'employeur***

Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les cotisations sociales à payer par les employeurs aux organismes de sécurité sociale ou aux autres systèmes d'assurance sociale liés à l'emploi pour garantir à leurs salariés le droit à des prestations sociales.

### ***Cotisations sociales effectives à la charge des ménages***

Les cotisations sociales effectives à la charge des ménages sont des cotisations sociales payables pour leur propre compte par les salariés, les travailleurs indépendants ou les personnes sans emploi aux régimes d'assurance sociale.

### ***Contribution à la croissance***

La croissance du PIB peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes : dépenses de consommation des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques, investissement, variations de stocks et solde commercial.

Dans les cas simples, agrégats en valeur notamment, la contribution d'une composante à un agrégat (le PIB par exemple) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

Pour les volumes aux prix de l'année précédente chaînés, concept de volume selon lequel sont publiés les comptes nationaux, le calcul précédent s'applique aux comptes annuels en prenant l'évolution de la composante en volume chaîné et le poids en valeur (le cas des variations de stocks étant toutefois particulier). Pour les comptes trimestriels, les particularités du chaînage font que le calcul précédent ne fournit qu'une approximation. Celle-ci est généralement suffisante mais les contributions calculées ainsi ne sont pas additives.

### ***Déflateur***

C'est un indicateur statistique permettant d'éliminer l'illusion inflationniste qui gonfle artificiellement la valeur des biens et services. Il est égal au rapport entre le PIB nominal et le PIB réel.

### ***Dépense de consommation finale***

La dépense de consommation finale correspond au montant de la dépense en biens et services de consommation.

### ***Dépense de consommation finale des administrations publiques***

La dépense de consommation finale des administrations publiques consiste en la dépense, y compris la dépense imputée (dépenses dont la valeur doit être estimée indirectement), consacrée par les administrations publiques à la fois à des biens et des services de consommation individuels, et à des services de consommation collectifs.

### ***Dépense de consommation finale des ISBLSM***

La dépense de consommation finale des ISBLSM comprend la dépense, y compris la dépense imputée (dépenses dont la valeur doit être estimée indirectement), consacrée par les ISBLSM résidentes à des biens et des services de consommation individuels et éventuellement à des services de consommation collectifs.

### ***Dépense de consommation finale des ménages***

La dépense de consommation finale des ménages est la dépense, y compris la dépense imputée (dépenses dont la valeur doit être estimée indirectement), consacrée par les ménages résidents à des biens et des services de consommation individuels, y compris à ceux vendus à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs, et en incluant les biens et services de consommation acquis à l'étranger.

### ***Dépense finale***

La dépense finale regroupe la dépense de consommation finale et la formation brute de capital fixe.

### ***Dépense imputée***

Certaines opérations qu'il est souhaitable d'inclure dans les comptes ne se réalisent pas en termes monétaires et ne peuvent donc pas être mesurées directement ; dans de tels cas, une valeur conventionnelle est imputée à la dépense correspondante (les conventions varient d'un cas à l'autre et sont décrites dans le SCN 2008 comme il convient).

### ***Emploi***

L'emploi se définit comme l'ensemble des individus, salariés et travailleurs indépendants, engagés dans une activité productive qui se situe dans le domaine de la production du SCN et qui est entreprise par une unité institutionnelle résidente.

### ***Épargne***

L'épargne représente la partie du revenu disponible (ajusté pour variation des droits à pension) qui n'est pas dépensée en biens et services de consommation finale.

### ***Excédent d'exploitation***

L'excédent d'exploitation mesure l'excédent ou le déficit issu de la production, avant que soient pris en compte les intérêts, les loyers ou les charges analogues, que l'entreprise doit payer sur les actifs financiers ou les actifs corporels non produits qu'elle a empruntés ou loués, et les intérêts, les loyers ou les recettes analogues, que l'entreprise doit recevoir sur les actifs financiers ou les actifs corporels non produits dont elle est propriétaire ; (noter que dans les entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages, cette rubrique s'appelle "revenu mixte").

### ***Exportations de biens et de services***

Les exportations de biens et de services se composent des ventes, opérations de troc et dons de biens et de services par des résidents à des non-résidents ; le traitement accordé aux exportations et importations est généralement le même dans le SCN et dans les comptes de la balance des paiements comme décrit dans le Manuel de la balance des paiements.

### ***Formation brute de capital***

La formation brute de capital est mesurée par la valeur du total de la formation brute de capital fixe, des variations des stocks, et des acquisitions moins les cessions d'objets de valeur.

### ***Formation brute de capital fixe***

La formation brute de capital fixe est mesurée par la valeur totale des acquisitions, moins les cessions, d'actifs fixes au cours de la période comptable, plus certaines additions à la valeur des actifs non produits (tels que les gisements ou des améliorations majeures de la quantité, de la qualité ou de la productivité de la terre) réalisées par l'activité productive des unités institutionnelles.

### ***Importations de biens et de services***

Les importations de biens et de services se composent des ventes, opérations de troc et dons de biens et de services par des non-résidents à des résidents. Le traitement accordé aux exportations et importations est généralement le même dans le SCN et dans les comptes de la balance des paiements comme décrit dans le Manuel de la balance des paiements.

### ***Impôts***

Les impôts sont des paiements obligatoires, sans contrepartie, en espèces ou en nature, effectués par les unités institutionnelles à des administrations publiques ; ils sont dits "sans contrepartie" parce que les administrations ne fournissent rien en retour à l'unité individuelle qui effectue le paiement, même s'il arrive que les administrations utilisent les fonds collectés par les impôts pour fournir des biens ou des services à d'autres unités, individuellement ou collectivement ou à la communauté dans son ensemble.

### ***Impôt sur un produit***

Par impôt sur un produit, il faut entendre un impôt dû par unité d'un bien ou d'un service donné ; il peut correspondre à un montant monétaire déterminé par unité de quantité ou être calculé sous la forme d'un pourcentage déterminé du prix unitaire ou de la valeur du bien ou du service échangé.

### ***Indicateur de pouvoir d'achat***

Le pouvoir d'achat est la capacité d'un ménage à consommer grâce à son revenu disponible. Il fait généralement référence aux biens et services que ce ménage peut acheter dans son pays de résidence suivant l'unité monétaire en cours. C'est la quantité de biens et services qu'une unité monétaire ou une somme donnée permet d'acquérir.

Le pouvoir d'achat du revenu - par exemple le salaire - est la quantité moyenne de biens et services que ce revenu permet d'obtenir.

Cette capacité à consommer se mesure par l'indicateur de pouvoir d'achat qui est le rapport entre l'indice du revenu et l'indice des prix.

### ***Indice de prix***

Un indice de prix est une moyenne des variations relatives des prix d'un ensemble déterminé de biens et de services entre deux périodes.

### ***Indice de quantité***

Un indice de quantité est construit à partir d'informations sur les quantités telles que le nombre ou le poids total de biens ou le nombre de services ; l'indice de quantité n'a aucune signification économique s'il repose sur l'addition de quantités non commensurables entre elles, bien qu'il soit souvent utilisé comme substitut à un indice de volume.

### ***Institutions sans but lucratif***

Les institutions sans but lucratif sont des entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, dont le statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autre forme de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent.

### ***Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)***

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) comprennent les ISBL qui ne sont pas contrôlées et principalement financées par les administrations publiques et qui fournissent aux ménages des biens ou des services gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

## **Ménage**

Un ménage est un petit groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie, ou la totalité, de leur revenu et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement.

En comptabilité nationale, les ménages sont un secteur institutionnel regroupant l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction économique principale est de consommer et éventuellement de produire dans le cadre des entreprises individuelles.

Les unités institutionnelles du secteur des ménages sont des personnes physiques disposant d'une autonomie de comportement en tant que consommateurs ou producteurs (entrepreneurs individuels). Leurs ressources principales sont constituées de la rémunération des facteurs de production, des transferts des autres secteurs et de la vente de biens et services marchands par les entrepreneurs individuels.

## **Prix c.a.f.**

Le prix c.a.f. (c'est-à-dire coût, assurance et fret) est le prix d'un bien à la frontière du pays importateur, y compris les frais d'assurance et de transport encourus jusqu'à ce point ou le prix d'un service fourni à un résident, avant paiement des éventuels droits ou autres impôts sur les importations et des marges commerciales et de transport à l'intérieur du pays.

## **Prix constants**

Les mesures à prix constants sont obtenues en partageant directement les variations dans le temps de la valeur des flux ou des stocks de biens et de services en deux composantes reflétant les variations des prix des biens et des services concernés, et les variations de leurs volumes (c'est-à-dire les variations "à prix constants") ; le terme à prix constants renvoie généralement à des séries qui utilisent une formule de Laspeyres à base fixe.

## **Prix d'acquisition**

Le prix d'acquisition correspond au montant payé par l'acquéreur, en excluant toute TVA déductible ou tout impôt déductible similaire, pour prendre livraison d'une unité d'un bien ou d'un service au moment et au lieu choisis par lui ; le prix d'acquisition d'un bien inclut tous les frais de transport payés séparément par l'acquéreur pour en prendre livraison au moment et au lieu requis.

## **Prix de base**

Le prix de base est le montant que le producteur reçoit de l'acquéreur pour une unité de bien ou de service produite, diminué de tout impôt à payer et augmenté de toute subvention à recevoir, sur cette unité, du fait de sa production ou de sa vente ; il exclut tout frais de transport facturé séparément par le producteur.

### ***Prix du marché***

Le prix du marché pour les transactions est le montant de monnaie que l'acheteur paie au vendeur pour acquérir un bien lorsque cet échange s'effectue de plein gré entre deux parties indépendantes.

### ***Prix du producteur***

Le prix du producteur est le montant que le producteur reçoit de l'acheteur pour une unité de bien ou de service produite, diminué de toute TVA ou de tout impôt déductible similaire, facturé à l'acquéreur ; il exclut tout frais de transport facturé séparément par le producteur.

### ***Prix f.a.b.***

Le prix f.a.b. (franco à bord) des exportations et des importations de biens est le prix du marché déterminé en un point uniforme (la frontière douanière de l'économie exportatrice) ; il est égal au prix c.a.f. moins les frais d'assurance et les coûts de transport des biens entre la frontière douanière du pays exportateur (importateur) et celle du pays importateur (exportateur).

### ***Production marchande***

La production marchande est celle qui est vendue à des prix économiquement significatifs ou écoulee autrement sur le marché ou bien qui est destinée à être vendue ou écoulee sur le marché.

### ***Production non marchande***

La production non marchande est constituée de biens et de services individuels ou collectifs produits par les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ou par les administrations publiques, et qui sont fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs, à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble. Ce type de production représente l'une des trois grandes catégories de production du SCN, les deux autres étant la production marchande et la production pour usage final propre.

### ***Production pour usage final propre***

La production pour usage final propre est constituée des biens et services qui sont retenus par les propriétaires des entreprises dans lesquelles ils sont produits, et qui sont destinés à un usage final propre à ces propriétaires.

### ***Produit Intérieur Brut (PIB)***

Le PIB correspond à l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national quelle que soit la nationalité des producteurs.

### ***Produit Intérieur Brut, dans l'optique de la production***

Dans l'optique de la production, le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes de tous les producteurs résidents aux prix de base plus tous les impôts sur les produits diminués des subventions.

### ***Produit Intérieur Brut, dans l'optique des dépenses***

Dans l'optique des dépenses, le PIB se définit comme étant égal au total des dépenses finales aux prix d'acquisition (y compris la valeur f.a.b des exportations de biens et services) moins le total des importations des biens et des services valorisés franco à bord (f.a.b.).

### ***Produit Intérieur Brut, dans l'optique des revenus***

Dans l'optique des revenus, le PIB est égal à la rémunération des salariés, plus les impôts, moins les subventions, sur la production et les importations, plus le revenu mixte brut, plus l'excédent d'exploitation brut.

### ***Propension moyenne à consommer***

La propension moyenne à consommer est le rapport de la consommation finale des ménages par leur revenu disponible brut.

### ***Rémunération des salariés***

La rémunération des salariés est le total des rémunérations, en espèces ou en nature, que doivent verser les entreprises aux salariés en contrepartie du travail accompli par ces derniers au cours de la période comptable.

### ***Reste du monde***

Le reste du monde comprend toutes les unités institutionnelles non résidentes qui effectuent des opérations avec des unités résidentes ou qui ont d'autres relations économiques avec les unités résidentes.

### ***Revenu mixte***

Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

### ***Revenus de la propriété***

Revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

### ***Revenus primaires***

Revenus dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.

### ***Salaires et traitements en nature au sens de la Comptabilité nationale***

Biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage.

### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement constituent des montants qui sont versés à l'entreprise à titre définitif, généralement par des collectivités territoriales. Il n'y a donc aucune obligation de remboursement.

### ***Secteurs Institutionnels***

Les différents secteurs regroupent :

- Les sociétés non financières (SNF)
- Les sociétés financières (SF)

Les administrations publiques (APU)

- Les ménages et entrepreneurs individuels (Ménages)
- Les Institutions privées Sans But Lucratif (ISBL) au service des Ménages.

L'économie nationale comprend toutes les unités institutionnelles qui résident sur le territoire économique d'un pays, c'est-à-dire qui exercent des activités économiques sur ce territoire pendant plus d'un an. Les unités résidentes réalisent avec les unités non résidentes des opérations qui sont retracées dans le compte du reste du monde (RDM).

### ***SCN (Système de comptabilité nationale)***

Le Système de comptabilité nationale (SCN) se compose d'une série cohérente de comptes macro-économiques, de comptes de patrimoine et de tableaux articulés et coordonnés qui s'appuient sur un ensemble de concepts, définitions, nomenclatures et règles de comptabilisation approuvés au plan international.

### ***Secteur informel***

Le secteur informel peut se caractériser, d'une façon générale, comme étant constitué d'unités de production qui opèrent typiquement à petite échelle, avec un faible niveau d'organisation, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production et avec l'objectif premier de créer des emplois et d'engendrer des revenus pour les personnes concernées ; pour les besoins statistiques, le secteur informel est défini en fonction des circonstances nationales comme un ensemble d'entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages, qui produisent au moins quelques produits pour le marché mais

qui ont soit moins d'un nombre spécifié de salariés et/ou qui ne sont pas enregistrées selon les formes spécifiques de la législation nationale ; l'enregistrement peut se référer, par exemple, à l'inscription prévue par les obligations fiscales ou des cotisations de sécurité sociale ou d'autres dispositions administratives.

### ***Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)***

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) sont une mesure indirecte de la valeur de services d'intermédiation financière fournis pour lesquels les intermédiaires ne recourent pas à une facturation explicite.

### ***Subventions***

Les subventions sont des paiements courants sans contrepartie que les administrations publiques, y compris les administrations publiques non résidentes, font à des entreprises sur la base du niveau de leurs activités de production ou des quantités ou des valeurs des biens et des services qu'elles produisent, vendent ou importent.

### ***Taux de couverture***

Dans le commerce extérieur, le taux de couverture des importations est le rapport entre les exportations et les importations.

### ***Taux de croissance réel du PIB***

Le taux de croissance réel du PIB est l'augmentation en volume du PIB entre deux périodes ; il donne la performance d'une économie ; le rythme de création de sa richesse. Il s'obtient par le rapport entre les PIB constants de l'année n et de l'année n-1.

### ***Taux de pénétration***

Dans le commerce extérieur, le taux de pénétration exprime le rapport entre les importations et les ressources totales.

### ***Taux d'ouverture de l'économie***

Le taux d'ouverture de l'économie est le rapport entre la moyenne des importations et des exportations d'une part, et le PIB d'autre part, pour une période donnée.

### ***Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)***

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un impôt sur les produits collecté par étapes par les entreprises ; la TVA est un impôt de portée très large généralement conçue pour couvrir la plupart, voire la totalité, des biens et des services mais les producteurs sont obligés de verser seulement la différence entre la TVA sur leurs ventes et la TVA sur leurs achats destinés à la consommation intermédiaire ou à la formation de capital alors que la TVA n'est généralement pas facturée sur les ventes aux non-résidents (c'est-à-dire sur les exportations).

## ***Transfert***

Un transfert est une opération par laquelle une unité institutionnelle fournit un bien, un service ou un actif à une autre unité, sans recevoir en contrepartie de cette dernière un bien, un service ou un actif.

## ***Transferts en nature***

Ce sont des échanges qui existent entre les secteurs institutionnels résidents. Ils sont versés aux ménages par les APU et les ISBL.

## ***Transferts sociaux en nature***

D'une part, ils enregistrent les prestations sociales en nature, qui comprennent à la fois les prestations pour lesquelles le ménage bénéficiaire ne supporte aucune dépense, et les prestations pour lesquelles il effectue la dépense initiale avant d'être remboursé. D'autre part, ils enregistrent le transfert des biens et des services non marchands individuels, comme les services d'éducation, qui ne sont pas inclus dans les prestations sociales en nature. Dans la nomenclature des opérations de répartition, l'ensemble de ces opérations fait partie des transferts sociaux en nature.

## ***Unité institutionnelle***

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique.

L'unité institutionnelle est la plus petite unité d'observation dans le SCN. Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels.

## ***Valeur ajoutée brute***

La valeur ajoutée brute correspond à la valeur de la production diminuée de celle de la consommation intermédiaire ; elle constitue la contribution apportée au PIB par un producteur, une branche d'activité ou un secteur ; la valeur ajoutée brute est la source d'où proviennent les revenus primaires tels que les définit le SCN, et est donc reportée dans le compte de distribution primaire du revenu.